



Anael finance ws Répartitions analytiques

Documentation utilisateurs

© Copyright 2019 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael finance ws Numéro de version

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 8 juillet 2019

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	6
Périmètre du document	6
Prérequis.....	6
Documents liés	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor	7
Chapitre 1 Paramétrage.....	9
Société – Paramètres analytiques	9
Règles de répartition	9
Absorption manuelle.....	11
Absorption avec clé calculée.....	15
Majoration.....	18
Chapitre 2 Répartitions du réalisé	21
Prise de paramètres	21
Traitement.....	22
Chapitre 3 Exemple par type de répartition	23
Exemple par type de répartition.....	23
Situation des comptes avant répartitions	23
Absorption avec clé manuelle	24
Absorption avec clé calculée au prorata des Montants	26
Absorption avec clé calculée au prorata des Quantités.....	28
Majoration	30
Chapitre 4 Répartition du budget.....	33
Prise de Paramètres.....	33
Traitement.....	34

À propos de ce manuel

Les répartitions analytiques consistent à générer automatiquement des OD analytiques. Ces OD sont le résultat de l'absorption des frais (ou produits) d'un centre par d'autres centres ou de la majoration des frais (ou produits) déjà existant dans des centres au bénéfice d'un autre centre.

- **La majoration** consiste à 'charger' des centres (centres majorés) par majoration d'écritures existant dans ces centres et la contrepartie de cette majoration est générée dans un centre dit 'bénéficiaire'.
- **L'absorption** consiste à contre-passer tout ou partie d'un centre (Centre absorbé) vers des centres destinataires (Centres absorbants). Les centres absorbants peuvent recevoir leur quote-part soit au prorata du montant ou de la quantité de leurs natures (absorption avec clé calculée) ou par des clés saisies (absorption avec clé manuelle).

Possibilité de créer plusieurs règles de répartition mais chaque règle peut traiter les centres **de 2 axes au plus**, à condition qu'ils soient croisés. En effet, elles sont paramétrées par code 'vue', c'est-à-dire pour un axe simple ou pour un croisement d'axes.

Le paramétrage des 'Règles de répartition' permet de définir :

- Le type de traitement
- Les centres intervenant dans le traitement
- La base de calcul
- Les clés (si elles ne sont pas calculées)
- Les règles de comptabilisation de l'OD

Les répartitions s'effectuent en monnaie société seulement.

Répartition du réalisé : Les enregistrements comptables et/ou extracomptables peuvent faire l'objet de répartition analytique et générer des OD comptables et/ou extracomptables. Le traitement des répartitions s'effectue à la demande, période, trimestre, ... et génère l'OD analytique de répartition, avec la date comptable paramétrée, dans le fichier des écritures à intégrer FMINTEGRATION.

Répartition du budget : Le budget initial (type B) est conservé, et les répartitions du budget s'effectuent directement dans le fichier du budget (FMBUD300) période par période pour l'amplitude sélectionnée. Si le programme trouve un budget réparti (type R) alors qu'il doit le générer, il écrase l'ancienne valeur par celle de la nouvelle répartition. Un budget réparti ne peut pas être repris dans une nouvelle clé, seul le budget initial peut faire l'objet de répartition.

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance Ws

Périmètre du document

N/A

Prérequis

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	12 mars 2008	Brigitte Quevedo	Création du document
1.1	30 oct. 2008	Jérôme Mailley	Mise en forme
1.2	Octobre 2011	Brigitte Quevedo	Ajout de la répartition du budget
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
3.0	Janvier 2014	Brigitte Quevedo	Génération des CID des absorbés dans les absorbants
4.0	Février 2017	B. Quevedo	Complément sur la répartition budget
5.0	Mars 2019	Claudie ENEZ	V4R5 : Ajout de la fonction : Absorption par clé calculée au prorata des quantités
5.1	Juin 2019	Claudie ENEZ	V4R5 : Clés calculées au prorata des quantités et solde des centres absorbants différents de 0

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com/> pour créer un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail de Support Infor. Pour accéder à la documentation, cliquez sur **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de documentation.

Si vous avez des commentaires au sujet de la documentation Infor, vous pouvez envoyer un e-mail à documentation@infor.com.

Société – Paramètres analytiques

- Règle de répartition analytique par établissement : Les règles de répartitions peuvent être définies soit par société soit par établissement.
 - Si cette case est cochée, les règles doivent être paramétrées par établissement, le code établissement doit exister dans la table des établissements.
 - Si non cochée, les règles seront paramétrées par société et valables pour tous les établissements. En mise à jour, la zone établissement est protégée et alimentée avec '****'.
- Gestion des chapitres
 - Si non coché, le chapitre est interdit et grisé dans les écrans.
 - Si cochée, la zone chapitre est obligatoirement gérée. Dans les explications qui suivent, nous considérons qu'il est géré.
- « OD analytique avec compte général »
 - Si cette case est cochée, le compte général doit exister dans les natures pour que la pièce soit intégrée automatiquement sans intervention de l'utilisateur. En effet, l'OD analytique est générée sans compte général dans le fichier des écritures à intégrer, mais le programme d'intégration l'alimente automatiquement avec celui qui est défini dans la nature.

Attention : Dans ce cas, le compte général doit imposer la saisie de tous les axes théoriquement croisables puisque ceux-ci sont générés dans l'OD de répartition, sinon la pièce sera en anomalie d'intégration.

- Si non cochée, alors un guide comprenant tous les axes théoriquement croisables doit exister, il sera obligatoire lors du traitement.

Règles de répartition

L'accès au paramétrage des règles de répartition se trouve au menu des 'Références analytiques'.

Point sur la terminologie utilisée dans les écrans :

- Le « centre absorbé » est celui qui contient les écritures ou base à répartir (répartition de type 'absorption')
- Les « centres absorbants » sont ceux

- Qui reçoivent les écritures de répartition de type 'absorption'
- Qui contiennent les enregistrements servant au calcul des clés dans une répartition de type 'absorption' avec clés calculées
- Les « centres majorés » sont ceux qui contiennent la base à majorer dans la répartition de type 'majoration'
- Le « centre bénéficiaire » est celui qui reçoit les écritures de contrepartie des centres absorbants (il peut être le même que le centre absorbé) et des centres majorés.

Le paramétrage des règles s'effectue donc par société ou par société/établissement et par code vue. Ce code 'vue' peut correspondre à un axe simple ou à un croisement d'axes. Pour distinguer les centres de l'axe d'origine du croisement de ceux de l'axe de destination, la terminologie est la suivante :

- « Centre d'origine » ou « origine » ou « CIO » : centre de l'axe d'origine du croisement (centres de l'axe 1 si croisement 12) ou centre de l'axe simple
- « Centre de destination » ou « destination » ou « CID » : centre de l'axe de destination du croisement (centres de l'axe 2 si croisement 12), zones grisées et donc inaccessibles si axe simple.

Les écrans de paramétrage des règles de répartitions varient sensiblement selon le type de répartition. Pour cette raison, l'explication qui suit est donnée par type de répartition.

Absorption manuelle

Valider la règle au moyen de 3 onglets 'Règle', 'Clé manuelle', 'centre d'imputation' **et** créer ensuite une assiette.

- Onglet « **Règle** »

- Société
- Etablissement : Obligatoire si 'Règle de répartition analytique par établissement' est coché dans les 'paramètres analytiques' de la société. Sinon, les règles sont définies par société (zone alimentée avec '****').
- Vue : Obligatoire – vue simple ou vue croisée.
- Règle : obligatoire
- Libellé long : obligatoire
- Libellé court : obligatoire
- N° d'ordre : obligatoire, à 0 par défaut. Permet de définir l'ordre de traitement des règles, par n° d'ordre puis par ordre alphanumérique des règles à l'intérieur d'un même numéro d'ordre.
- Type de répartition : une combo box propose les 3 valeurs possibles
 - Absorption avec clé calculée
 - Majoration
 - Absorption avec clé manuelle
- Répartition du : Choisir une option parmi les 3 :
 - 'Réal',
 - 'Budget' ou
 - 'Les deux'
- Ecritures comptables : Les OD résultant de la répartition des écritures comptables peuvent être comptables ou extracomptables. Si extracomptable, donner le code version correspondant.
- Ecritures extracomptables : Les OD résultant de la répartition des écritures extracomptables peuvent être comptables ou extracomptables. Si extracomptable, donner le code version correspondant.

- Onglet « Clé manuelle »

Regles de répartition

Règle Majoration Clé manuelle Clé calculée Centre Imputation

Paramètres généraux

Absorption Absorption totale

Clés en Taux

Quantité totale 100,000

Origine (centres absorbés) CI200 CENTRE IMPUTAT 200

Destination (centres absorbés) B*

Comptabilisation

Origine (centre bénéficiaire) CI200 CENTRE IMPUTAT 200

Destination (centre bénéficiaire)

Nature du centre bénéficiaire 617100 Etudes & Recherches

Nature des centres absorbants 617100 Etudes & Recherches

Chapitre du centre bénéficiaire 61 Charges

Chapitre des centres absorbants 61 Charges

Centre destination des absorbants

Centres sur axes complémentaires

Axe 0 : Agences (0)

Axe 1 : Produits (1)

Axe 2 : Voitures (2) D007 CTR INPUT D007

Axe 3 : Axe 3 D999 CENTRE INPUT D999 ATTENTE

Axe 4 : Axe 4 (tiers) INTRG

Axe 5

Axe 6

Axe 7

- Paramètres Généraux
 - *Absorption* : Totale ou partielle
 - *Clés en* : taux ou quantités
 - *Quantité totale* : obligatoire si saisie en quantité
 - *Centre absorbé Origine* : obligatoire, un code centre ou une racine 'C01*'
 - *Centre absorbé Destination* : accessible et obligatoire si la vue est croisée - un centre, une racine de centre (B*) ou tous (*)
- Comptabilisation

L'OD de répartition est composée des lignes contenant les centres absorbants et le ou les centres bénéficiaires (contrepartie des absorbants). Le contenu des lignes est paramétré dans ce paragraphe

- *Centre bénéficiaire Origine* : facultatif - possibilité de forcer un centre, blanc=centre absorbé d'origine
- *Centre bénéficiaire destination* : facultatif - possibilité de forcer un centre, blanc=centres absorbés de destination
- *Nature CI bénéficiaire* : facultatif - possibilité de forcer une nature, blanc=natures des centres absorbés (de l'assiette)
- *Nature CI absorbants* : facultatif - possibilité de forcer une nature, blanc=natures des centres absorbés (de l'assiette)
- *Chapitre CI bénéficiaire* : facultatif - possibilité de forcer un chapitre, blanc=chapitres des natures des centres absorbés (de l'assiette)
- *Chapitre CI absorbants* : facultatif - possibilité de forcer un chapitre, blanc=chapitres des natures des centres absorbés (de l'assiette)
- *Centre destination des absorbants* (si vue croisée) : Facultatif
 'Blanc' = CID des absorbés, le centre de destination du centre absorbé est reconduit dans le centre absorbant
 'Un code forcé' = d'une façon générale, le centre de destination des absorbants (onglet 'centres d'imputation') est reconduit, toutefois, s'il est paramétré avec un caractère * (tous ou joker), c'est le code forcé qui est généré sur l'écriture.
- Centres sur axes complémentaires
 - *Par axe accessible* : Un centre 'fourre-tout' est demandé sur les axes croisables (c'est-à-dire ceux qui sont de même catégorie de nature) qui ne font pas partie de la vue traitée. La zone est obligatoire. Ce centre est alimenté sur les lignes de l'OD de répartition et permet ainsi de ne pas déphaser les croisements (en capitaux).
- Onglet « **Centre imputation** »

	Centre d'origine	Centre de destination	Taux
1	CI100	B001	15,000
2	CI400	-	60,000
3	*	-	

Renseigner un par un les centres absorbants, le code du centre d'origine doit être existant et son unicité est contrôlée. Le caractère '*' (tous) est autorisé dans les centres de destination.

Le bouton 'nouveau' permet de définir le CI absorbant et sa quote-part, de le valider par 'enregistrer' puis de passer au suivant.

Pour chaque absorbant :

- *Centre absorbant origine* : Obligatoire, un code (pour le contrôle de la somme des taux)
- *Centre absorbant destination* : Obligatoire si vue croisée (1 code centre ou '*' pour tous). Si le CID est renseigné (sans caractère *) et que le centre de destination des absorbants est différent de blanc dans les règles de comptabilisation, alors ce CID est généré dans l'OD
- *Taux ou quantités* : selon le paramètre pris plus haut, renseigner un taux ou une quantité par centre. A la validation de la règle, si l'absorption est totale, le programme contrôle que le total des taux fait 100,000 ou que le total des quantités est bien égal à la 'quantité totale'
- **Enregistrement** de la règle : La règle ne peut être enregistrée que lorsque tous les onglets sont correctement renseignés. Il est impératif ensuite de paramétrer ensuite l'assiette d'absorption.
- Bouton « **Assiette** »



L'assiette d'absorption est constituée des natures à absorber (une ou plusieurs natures du centre(s) absorbé(s), la combinaison nature/chapitre/famille permet de renseigner plusieurs natures en une seule fois). Se positionner sur la règle et cliquer sur le bouton « assiette ». Procéder comme pour renseigner les centres absorbants, par les boutons 'nouveau' et 'enregistrer' pour rentrer les natures.

- *Société* :
 - *Etablissement* :
 - *Vue* :
 - *Règle* :
 - *Catégorie* :
- } grisé, provient de la règle
- *Nature* : obligatoire – un code - ou - '*' = toutes - ou - une racine suivie du car. Joker '617*'
 - *Chapitre* : obligatoire – un code ou *
 - *Famille de nature* : obligatoire – un code ou *
 - *Taux* : par défaut, cette zone est à 100% ce qui signifie que le montant total des natures renseignées dans l'assiette sera traité.

Absorption avec clé calculée

- Onglet « **Règle** »

voir § Absorption manuelle

Dans ce type de règle, les paramètres de l'onglet « Règle » sont identiques à ceux de la règle manuelle. L'onglet « Clé calculée » est démasqué et les onglets « Clé manuelle » et « Majoration » deviennent inaccessibles.

- Onglet « **Clé calculée** »

The screenshot shows the 'Regles de répartition' application with the 'Clé calculée' tab selected. The interface includes a toolbar at the top and several tabs: 'Règle', 'Majoration', 'Clé manuelle', 'Clé calculée', and 'Centre Imputation'. The 'Clé calculée' tab is active, displaying the following configuration:

- Paramètres généraux:**
 - Clés sur: Les montants
 - Nature (base du calcul de clé): [Redacted]
 - Type de nature: Les deux
 - Chapitre (base du calcul de clé): 70
 - Famille (base du calcul de clé): [Redacted]
 - Origine (centres absorbés): CI100
 - Destination (centres absorbés): [Redacted]
- Comptabilisation:**
 - Origine (centre bénéficiaire): [Redacted]
 - Destination (centre bénéficiaire): [Redacted]
 - Nature du centre bénéficiaire: [Redacted]
 - Nature des centres absorbants: [Redacted]
 - Chapitre du centre bénéficiaire: [Redacted]
 - Chapitre des centres absorbants: [Redacted]
 - Centre destination des absorbants: [Redacted]
- Centres sur axes complémentaires:**
 - Axe 0 : Agences (0): [Redacted]
 - Axe 1 : Produits (1): [Redacted]
 - Axe 2 : Voitures (2): V930
 - Axe 3 : Axe 3: D999
 - Axe 4 : Axe 4 (tiers) INTRG: [Redacted]

- Paramètres Généraux

Cet onglet permet de définir :

- Les chapitres/natures permettant de calculer la clé, par extraction des montants de ces natures dans les centres absorbants (à définir dans l'onglet 'centre imputation'). Calcul de la quote part de chaque absorbant au prorata des montants extraits
- Le ou les centres à absorber

- Clé sur : « Montant ou Quantité ». Cette zone permet de définir le type de prorata souhaité : clé calculée au prorata des montants des centres absorbants, ou au prorata des quantités des centres absorbants.

Remarque : Pour mener à bien les répartitions analytiques au prorata des quantités des centres absorbants, le « solde montant » des centres absorbants doit être différent de 0 pour être pris en compte dans le calcul des clés de répartition au prorata des quantités.

- Nature (base de calcul de clé) : cette zone est obligatoire. Elle correspond au code nature ou une racine de nature (7*) ou toutes (*) des centres absorbants.
- Type de nature : obligatoire si la nature contient le caractère joker *. Cette zone sert à filtrer les natures des centres absorbants sur le type « Dépense/Recette » défini dans la table des natures.
 - Si la nature a la zone « Dépense » cochée dans la table des natures analytiques FPCANA030, alors c'est une nature de type « Dépense ».
 - Si la nature a la zone « Dépense » non cochée dans la table des natures analytiques FPCANA030, alors c'est une nature de type « Recette ».

Si la zone « Nature - Base de calcul » est alimentée par :

- la valeur « * » (pour toutes les natures associées à la famille), ou
- une racine de nature comportant un joker (Exemple NAT*)

alors la zone « Type de nature » devient obligatoire. Les valeurs possibles sont les suivantes :

- D = Dépenses
- R = Recettes
- 2 = Les deux

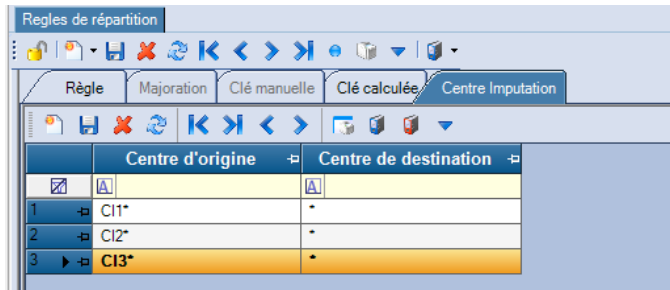
Si la zone « Nature – Base de calcul de clé » est renseignée sans aucun joker c'est-à-dire avec une nature qui existe dans la table des natures analytiques, alors la zone « Type de nature » est validée à blanc.

- Chapitre (base de calcul de clé) : obligatoire, un code ou une racine ou tous (*)
- Famille (base de calcul de clé) : obligatoire, un code ou toutes (*)
- Centre absorbé Origine : obligatoire, un code centre ou une racine de centres
- Centre absorbé Destination : obligatoire si vue croisée, un centre ou une racine ou '*'=tous

- Comptabilisation :
Même paramétrage que la comptabilisation de l'absorption avec 'clé manuelle'

- Centres sur axes complémentaires
Même principe que la comptabilisation de l'absorption avec 'clé manuelle'

- Onglet « **Centre Imputation** »



Même principe que pour l'absorption avec clé manuelle. La seule différence c'est que les centres paramétrés ici sont extraits d'abord pour calculer la clé d'absorption et ensuite pour recevoir les écritures d'absorption

Pour chaque absorbant

- Centre absorbant origine : Possibilité de paramétrer un centre ou une racine de CI (Exemple : C1100*)
- Centre absorbant destination : Obligatoire si vue croisée (un centre d'imputation de destination, une racine de CI (Exemple : C1100*) ou tous les CI des destination (*). Si le CID est renseigné (sans caractère *) et que le centre de destination des absorbants est différent de blanc dans les règles de comptabilisation, alors ce CID est généré dans l'OD
- **Enregistrement** de la règle puis
- Bouton « **Assiette** »
Même principe que pour l'absorption avec clé manuelle. Rentrer ici les natures et chapitres entrant dans la base à absorber.

Majoration

- Onglet « **Règle** »
voir § Absorption manuelle
Identique sauf le type de répartition “Majoration”
- Onglet « **Majoration** »

Regles de répartition

Règle Majoration Clé manuelle Clé calculée Centre Imputation

Comptabilisation

Origine (centre bénéficiaire)	61999	CTR IMPUT 999 / CLCS
Destination (centre bénéficiaire)	B999	B999 ATTENTE
Nature du centre bénéficiaire	606110	Electricité
Nature des centres majorés	606110	Electricité
Chapitre du centre bénéficiaire	60	Charges
Chapitre des centres majorés	60	Charges
Centre destination des majorés		

Inverser le sens de l'OD dans les majorés

Centres sur axes complémentaires

Axe 0 : Agences (0)		
Axe 1 : Produits (1)		
Axe 2 : Voitures (2)	D999	CTR IMPUT D999 ATTENTE
Axe 3 : Axe 3	D999	CENTRE IMPUT D999 ATTENTE
Axe 4 : Axe 4 (tiers) INTRG		
Axe 5		
Axe 6		
Axe 7		
Axe 8		
Axe 9		

- Comptabilisation
 - *Centre bénéficiaire Origine* : Obligatoire – c’est le centre qui recevra la contrepartie de la majoration enregistrée dans les centres ‘majorés’
 - *Centre bénéficiaire destination* : si vue croisée – obligatoire - même principe que le centre d’origine
 - *Nature CI bénéficiaire* : Obligatoire - c’est la nature générée dans le centre bénéficiaire
 - *Nature CI majorés* : Obligatoire – nature générée dans les centres majorés
 - *Chapitre CI bénéficiaire* : obligatoire
 - *Chapitre CI majorés* : obligatoire

- *Centre destination des majorés* : facultatif si vue croisée – s'il est renseigné, c'est le centre de destination qui sera alimenté sur l'OD sinon l'OD sera générée avec les mêmes centres de destination que ceux extraits pour la majoration.
- *Inverser le sens de l'OD dans les CI majorés* : Cocher cette case si le sens (théorique) de la nature à générer est différent du sens (théorique) des natures majorées, par exemple pour générer une nature de charge par majoration de natures de produits. Si cette zone n'est pas cochée, dans les centres majorés, la majoration de produits (crédit) génère un produit (crédit) et la majoration de charges (débit) génère une charge (débit)
- Centre sur axes complémentaires
Même principe que la comptabilisation de l'absorption
- Onglet « **Centre Imputation** »

	Centre d'origine	Centre de destination	Taux
1	C11*	B*	50,000
2	C12*	B002	50,000
3	C13*	B002	50,000

Pour chaque majoré

- *Centre majoré origine* : Obligatoire
- *Centre majoré destination* : obligatoire si vue croisée - un code, une racine B* ou tous *
- *Taux de majoration* : obligatoire (1,000 = 1%)
- **Enregistrement** de la règle puis
- Bouton « **Assiette** »
L'assiette de majoration est constituée des natures à majorer (une ou plusieurs natures des centres majorés). Le principe de paramétrage est le même que dans les autres traitements.

Prise de paramètres

Menu Gérer / Répartitions analytiques / Répartition du réalisé

- Société
- Etablissement
- Périmètre
- Traitement par établissement
 - Si la case est cochée, traitement établissement par établissement et génération des écritures sur l'établissement d'origine
 - Si la case n'est pas cochée, traitement de tous les établissements et génération de l'OD de répartition sur l'établissement principal
- Vue obligatoire. Seules les règles qui correspondent à cette vue peuvent être traitées.

Génération de l'écriture sur :

- Journal : Obligatoire. Journal analytique (de type 'Y')
- Guide : obligatoire si le paramètre 'OD analytique avec compte général n'est pas coché dans les paramètres analytiques de la société. Comme en saisie, c'est le guide qui permet de contrôler les axes obligatoires lors de l'intégration des écritures de répartition. Ce guide doit imposer la saisie des axes croisables au minimum.
- N° d'enregistrement : obligatoire si le journal impose la saisie du n° d'enregistrement
- Date de comptabilisation : obligatoire. Alimente la date comptable (et la date d'écriture) de l'OD de répartition. Doit correspondre à une période ouverte

Règles à sélectionner :

- N° séquentiel de ... à ...
Il s'agit du n° d'ordre défini dans les règles. Les répartitions sont traitées par n° ordre puis par code clé.
- Règle de ... à ...
Piqlist proposant les règles paramétrées pour la vue sélectionnée (de type réel ou les deux)

Ecritures à extraire :

- Période de début : obligatoire
- Période de fin : obligatoire

- Sous-périodes exclues : à cocher pour exclure les sous périodes, sinon laisser à blanc
- Type d'écritures : type des écritures à extraire, comptables et/ou extracomptables.

The screenshot displays the 'Répartitions analytiques' (Analytical Allocations) interface. It features a 'Critères de sélection' (Selection Criteria) tab and an 'ExtraComptable' (Extra-Comptable) sub-tab. The interface is organized into several sections:

- Société (Company):** CLCS, with a search dropdown showing 'INFOR FRANCE (CLCS)'. There are refresh and search icons.
- Etablissement (Establishment):** 0001, with a search dropdown showing 'SIEGE _ GARCHES'.
- Périmètre (Perimeter):** A search dropdown with a refresh icon.
- Traitement par établissement (Treatment by establishment):** A checkbox that is currently unchecked.
- Vue (View):** V01, with a search dropdown.
- Génération de l'écriture sur (Generation of the entry on):**
 - Journal (Journal):** 90, with a search dropdown showing 'O.D. ANALYTIQUE'.
 - Guide saisie (Entry guide):** 4A, with a search dropdown.
 - N° enregistrement (Registration number):** 9999999.
 - Date de comptabilisation (Accounting date):** 01/10/2011.
- Règles à sélectionner (Rules to select):**
 - Numéro séquentiel de (Sequential number):** A range from an empty field to 9999.
 - Règle de (Rule):** RBMAC (Reel et budget croisé) and RBRIG (test budg croisé fbo).
- Écritures à extraire (Entries to extract):**
 - Période de début (Start period):** 201101, with a search dropdown showing 'Janvier 2011'.
 - Période de fin (End period):** 201110, with a search dropdown showing 'Octobre 2011'.
 - Sous-périodes Période de fin exclues (Sub-periods End period excluded):** A checkbox that is currently unchecked.
 - Type des écritures (Type of entries):** Comptable (Accounting).

Traitement

Le programme extrait les écritures en fonction des paramètres de la sélection,

- Effectue les répartitions sur le n° d'ordre des règles,
- Puis pour un même N° d'ordre, sur les codes règles
- Génère les écritures correspondantes dans les fichiers des écritures à intégrer FMINTEGRATION. Les numéros internes des OD de répartitions analytiques commencent par la mention « RA »

L'option d'intégration des écritures permet de lister pour vérification et de valider les écritures générées par les répartitions analytiques.

Exemple par type de répartition

Exemple de paramétrage des 3 différents types de répartition et résultats correspondant.

Situation des comptes avant répartitions

Vue	CI axe 0 Origine	CI axe1 Destination	Nature	Chap.	Débit	Crédit	Solde
V01	CI510	B005	606400	70	1000,00	0,00	1000,00
V01	CI100	B001	707000	70	1639,81	3405,09	-1765,28
V01	CI100	B001	NAT01	70	8572,59	2896,46	5676,13
V01	CI200	B001	NAT01	70	267,88	0,00	267,88
V01	CI200	B002	707000	70	702,77	1459,32	-756,55

1er cas : Absorption avec clé manuelle 'D1'

Absorption du CI510 par les CI100 et CI200 (CI100 à 40% et le CI200 à 60%)

2ème cas : Absorption avec clé calculée 'D2'

Absorption du CI510 par les CI100 et CI200 au prorata de leur nature 'NAT01'

3ème cas : Majoration 'D3'

Majoration de 1% du chiffre d'affaires (nature 707000) des CI100 et CI200 pour les 'charger' des frais généraux (nature 606310) au bénéfice du CI510.

La majoration permet de constater régulièrement des charges dans les centres, même si la charge n'est pas encore enregistrée dans le centre des 'frais généraux'.

Absorption avec clé manuelle

Absorption avec clé manuelle			
Onglet 'Règle'			
Société		12345	
Etablissement		****	
Vue		V01	
Règle		D1	
Libellé long		Absorption CI510	
Libellé court		Absorption CI510	
N° d'ordre		0	
Type de répartition		Absorption avec clé manuelle	
Répartition du		Réel	
Ecritures comptables		Comptable	
Ecritures extracomptables		Extra version 7	
Onglet 'Clé manuelle'			
Paramètres Généraux			
○ Absorption		Absorption totale	
○ Clés en		Taux	
○ Quantité totale			
○ Centre absorbé Origine		CI510	
○ Centre absorbé Destination		B*	
Comptabilisation			
○ Centre bénéficiaire Origine			
○ Centre bénéficiaire destination			
○ Nature CI bénéficiaire			
○ Nature CI absorbants			
○ Chapitre CI bénéficiaire			
○ Chapitre CI absorbants			
○ Centre absorbant destination		B051	
Centres sur axes complémentaires			
○ Axe 0 protégé si axe de la vue			
○ Axe 1 protégé si axe de la vue			
○ Axe 2 si axe croisables et axe ...		D100	
Onglet 'Centre imputation'			
○ Pour chaque absorbant			
▪ CI absorbant origine		CI100	CI200
▪ CI absorbant destination		*	*
▪ Taux ou quantités		40	60
Bouton « Assiette »			
○ Société/Etab/Vue/règle		12345/****/V01/D1	
○ Catégorie		01	
○ Nature		606400	
○ Chapitre		70	
○ Famille nature		*	
○ Taux		100	

L'OD générée est la suivante

Centre axe 0	Centre axe1	Centre axe 2	Sur tous les axes 0 à 2			
			Nature	Chap.	Débit	Crédit
CI100	B051	D100	606400	70	400,00	
CI200	B051	D100	606400	70	600,00	
CI510	B005	D100	606400	70		1000,00

Absorption avec clé calculée au prorata des Montants

Absorption avec clé calculée			
Onglet 'Règle'			
Société		12345	
Etablissement		****	
Vue		V01	
Règle		D2	
Libellé long		Absorption CI510 CC	
Libellé court		Absorption CI510 CC	
N° d'ordre		0	
Type de répartition		Absorption avec clé calculée	
Répartition du		Réel	
Ecritures comptables		Comptable	
Ecritures extracomptables		Extra - version 7	
Onglet 'Clé calculée'			
Paramètres Généraux			
○ Clé sur		Les montants	
○ Nature		NAT01	
○ Type de nature			
○ Chapitre		70	
○ Famille		*	
○ Centre absorbé Origine		CI510	
○ Centre absorbé Origine		*	
Comptabilisation			
○ Centre bénéficiaire Origine			
○ Centre bénéficiaire destination			
○ Nature CI bénéficiaire			
○ Nature CI absorbants		606400	
○ Chapitre CI bénéficiaire		70	
○ Chapitre CI absorbants		70	
○ Centre destination absorbants		B051	
Centres sur axes complémentaires			
○ Axe 0 protégé si axe de la vue			
○ Axe 1 protégé si axe de la vue			
○ Axe 2 si axe croisables et axe ...		D100	
Onglet 'Centre imputation'			
○ Pour chaque absorbant			
▪ CI absorbant origine		CI100	CI200
▪ CI absorbant destination		*	*
Bouton « Assiette »			
○ Société/Etab/Vue/règle		12345/****/V01/D1	
○ Catégorie		01	
○ Nature		606400	
○ Chapitre		70	
○ Famille nature		*	
○ Taux		100	

L'OD générée est la suivante

Centre axe 0	Centre axe1	Centre axe 2	Sur tous les axes 0 à 2			
			Nature	Chap.	Débit	Crédit
CI100	B051	D100	606400	70	954,93	
CI200	B051	D100	606400	70	47,07	
CI510	B005	D100	606400	70		1000,00

Absorption avec clé calculée au prorata des Quantités

Absorption avec clé calculée			
Onglet « Règle »			
Société	S009		
Etablissement	****		
Vue	V0		
Règle	QTE1		
Libellé long	Clé prorata QTE - Centre MKT		
Libellé court	Clé prorata QTE MKT		
N° d'ordre	0		
Type de répartition	Absorption avec clé calculée		
Répartition du	Réal		
Ecritures comptables	Comptable		
Ecritures extracomptables	Extracomptable – N° version 7		
Onglet « Clé calculée »			
Paramètres Généraux			
○ Clé sur	Les quantités		
○ Nature (base de calcul de clé)	HEURE		
○ Type de nature			
○ Chapitre (base de calcul de clé)	60		
○ Famille (base de calcul de clé)	*		
○ Centre absorbé Origine	MKT		
○ Centre absorbé Origine			
Comptabilisation			
○ Centre bénéficiaire Origine			
○ Centre bénéficiaire destination			
○ Nature CI bénéficiaire	VENTIL		
○ Nature CI absorbants	FGX		
○ Chapitre CI bénéficiaire	60		
○ Chapitre CI absorbants	60		
○ Centre destination absorbants			
Centres sur axes complémentaires			
○ Axe 0 protégé si axe de la vue			
○ Axe 1 protégé si axe de la vue	B999		
Onglet « Centre imputation »			
○ Pour chaque absorbant			
▪ CI absorbant origine	CI500	CI510	CI520
▪ CI absorbant destination			
Bouton « Assiette »			
○ Société/Etab/Vue/règle	S009/****/V0/QTE1		
○ Catégorie	01		
○ Nature	ASSUR	MAIL	STAND
○ Chapitre	60	60	60
○ Famille nature	*	*	
○ Taux	100	100	100

Objet : Répartition des frais de marketing au prorata des quantités d'heures affectées sur les centres absorbants.

Montant du centre absorbé MKT / natures absorbées ASSUR/MAIL/STAND = 1700,00 EUR sur la période 201901

Le programme de répartitions analytiques recherche dans les tables FMCUMA210 (cumuls analytiques comptables) ou FMCUMA310 (cumuls analytiques extracomptables) les quantités d'heures sur la nature « HEURE » de chaque centre d'imputation absorbant sur la période 201901

Centre d'imputation absorbant CI500/ nature HEURE = 120 heures (en quantité)

Centre d'imputation absorbant CI510/ nature HEURE = 155 heures (en quantité)

Centre d'imputation absorbant CI550/ nature HEURE = 225 heures (en quantité)

Total des quantités d'heures = 500 heures

Le calcul de la répartition est le suivant :

CI500 = 1700 EUR x 120 / 500 = 408,00 EUR

CI510 = 1700 EUR x 155 / 500 = 527,00 EUR

CI520 = 1700 EUR x 225 / 500 = 765,00 EUR

L'OD de répartition analytique est générée comme suit dans FMINTEGRATION :

Centre axe 0	Centre axe1	Sur tous les axes 0 à 1			
		Nature	Chap.	Débit	Crédit
CI500	B999	FGX	60	408	
CI510	B999	FGX	60	527	
CI520	B999	FGX	60	765	
MKT	B999	VENTIL	60		1700
TOTAL				1700	1700

Majoration

Majoration		
Onglet 'Règle'		
- Société	12345	
- Etablissement	****	
- Vue	V01	
- Règle	D3	
- Libellé long	Majoration CAFF pour FG	
- Libellé court	Majoration CAFF pour FG	
- N° d'ordre	0	
- Type de répartition	Majoration	
- Répartition du	Réel	
- Ecritures comptables	Comptable	
- Ecritures extracomptables	Extra - version 7	
Onglet 'Majoration'		
Comptabilisation		
- Centre bénéficiaire Origine	CI510	
- Centre bénéficiaire destination	B2	
- Nature du CI bénéficiaire	606310	
- Nature des CI majorés	606310	
- Chapitre du CI bénéficiaire	70	
- Chapitre des CI majorés	70	
- CI de destination des CI majorés	B1	
- Inverser le sens de l'OD dans les CI majorés	<i>Coché (car majoration de natures normalement créditrices pour générer des charges donc sens inverse)</i>	
Centres sur axes complémentaires		
- Axe 0 protégé si axe de la vue		
- Axe 1 protégé si axe de la vue		
- Axe 2 si axe croisables et axe ...	D100	
Onglet 'Centre imputation'		
Pour chaque majoré		
- Centre majoré origine	CI100	CI200
- Centre majoré destination	*	*
- Taux de majoration	1,000	1,000
Bouton « Assiette »		
- Société/Etab/Vue/Règle	12345/****/V01/D1	
- Catégorie	01	
- Nature	707000	
- Chapitre	70	
- Famille de nature	*	
- Taux	100	

L'OD générée est la suivante

Centre Axe 0	Centre Axe1	Centre Axe 2	Sur tous les axes 0 à 2			
			Nature	Chap.	Débit	Crédit
CI100	B1	D100	606310	70	17,65	
CI200	B1	D100	606310	70	7,57	
CI510	B2	D100	606310	70		25,22

Menu Gérer / Répartitions analytiques / Répartition du budget

Prise de Paramètres

- Société
- Etablissement
- Périmètre :
- Traitement par établissement
 - Si la case est cochée, traitement établissement par établissement et génération des écritures sur l'établissement d'origine
 - Si la case n'est pas cochée, traitement de tous les établissements et génération de l'OD de répartition sur l'établissement principal
- Budget : obligatoire. Seul ce budget sera réparti.
- Version de budget : Obligatoire, le budget est identifié sous son n° et sa version

Règles à sélectionner :

- N° séquentiel de ... à ...
Il s'agit du n° d'ordre défini dans les règles. Les répartitions sont traitées par n° ordre puis par code clé.
- Règle de ... à ...
Piqlist proposant les règles paramétrées pour la vue sélectionnée (de type 'budget' ou 'les deux')

Ecritures à extraire :

- Exercice
- Période de début : obligatoire
- Période de fin : obligatoire
- Sous-périodes exclues : à cocher pour exclure les sous périodes, sinon laisser à blanc

Répartition du budget

Critères de sélection

Société: CLCS (INFOR FRANCE (CLCS))

Etablissement: 0001 (SIEGE_GARCHES)

Périmètre: []

Traitement par établissement

Budget: Z (BUDGET Z sur V01)

Version de budget: 1

Règles à sélectionner :

Numéro séquentiel de: [] à 9999

Règle de: RBMAG (Reel et budget croisé) à RBRIG (test budg croisé fbo)

Ecritures à extraire :

Exercice: 2011 (Exercice 2011)

Période de début: 201101 (Janvier 2011)

Période de fin: 201112 (Décembre 2011)

Sous-périodes Période de fin exclues

Traitement

La répartition du budget ressemble sensiblement à celle du réalisé si ce n'est que chaque nouvelle répartition écrase la précédente. A la validation de la demande, le programme supprime le budget réparti correspondant au n° de budget, version et amplitude de périodes sélectionné, puis procède à la nouvelle répartition du budget initial seulement.

Le programme extrait les écritures en fonction des paramètres de la sélection, et

- Effectue les répartitions sur le n° de budget sélectionné,
- Pour les séquences et codes règles sélectionnées
- Génère un budget de type 'réparti'
 - Période par période
 - Sur les centres/natures/chapitres paramétrées
 - Qui s'équilibre par période,
 - Recette dans le centre bénéficiaire et dépense dans les absorbants ou
 - Dépense dans le centre bénéficiaire et recette dans les absorbants ou

L'édition du « **rapprochement budget/réalisé** » permet de contrôler les résultats de la répartition du budget. Dans la sélection du budget, selon le paramètre pris dans l'option « avec répartition », l'édition restituera :

- Si 'Oui' : réel et budget
- Si 'Non' : Réel
- Si 'Seul' : Budget

Si les résultats sont faux, réviser le paramétrage et relancer le traitement. Le budget réparti précédemment sera automatiquement écrasé par la nouvelle répartition.